

ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN GRÈVE DE LA FAIM

Deux éminents défenseurs saoudiens des droits humains mènent une grève de la faim depuis le 3 mars dernier pour protester contre la dégradation de leurs conditions de détention qui, associée à des problèmes de santé, met leur vie en danger. Ces hommes sont des prisonniers d'opinion.

Le 9 mars 2013, **Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid** et **Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani** – cofondateurs de l'Association saoudienne des droits civils et politiques (ACPRA), ONG de défense des droits humains – ont été condamnés respectivement à 11 et 10 ans d'emprisonnement pour des charges liées à leurs activités militantes. La Cour d'appel a confirmé leurs peines en janvier 2014. Les deux hommes sont actuellement détenus à la prison d'Al Hair à Riyadh, la capitale du pays, et risquent de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Le 3 mars dernier, Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid a été déplacé vers un quartier de la prison où les normes d'hygiène sont insuffisantes et où il est autorisé de fumer à certains moments. Il a entamé une grève de la faim le jour même en signe de protestation. Cet homme a déjà été admis à l'hôpital auparavant, et il est à craindre que ses nouvelles conditions de détention aggravent son état de santé déjà fragile.

Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani a été placé à l'isolement après avoir entamé une grève de la faim pour protester contre la dégradation constante de ses conditions de détention. Depuis qu'il a commencé à purger sa peine, cet homme a été transféré vers des quartiers de la prison réservés aux détenus déclarés coupables de crimes violents, ce qui le met en grave danger. Jusqu'ici, les autorités de la prison ont confisqué de façon arbitraire les livres et les effets personnels des deux hommes. Le 5 mars dernier, les avocats de ces derniers ont essayé de leur rendre visite, ce dont ils n'avaient pas la permission d'après les autorités de la prison.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- demandez instamment aux autorités de libérer Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid et Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani immédiatement et sans condition, car ils sont des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- priez-les de s'abstenir de punir ces deux hommes pour la grève de la faim qu'ils mènent, et de veiller à ce qu'ils reçoivent les soins médicaux nécessaires et puissent contacter sans délai et régulièrement leurs familles et leurs avocats ;
- appelez-les à s'assurer que tous deux soient protégés de la torture et d'autres mauvais traitements, comme l'exigent les normes internationales en matière de droits humains relatives à la protection des personnes soumises à la détention ou à l'emprisonnement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 AVRIL 2014 À :

Roi d'Arabie saoudite et Premier ministre

King Abdullah bin Abdul Aziz Al Saud
The Custodian of the two Holy Mosques

Office of His Majesty the King
Royal Court, Riyadh, Arabie saoudite

Fax (via le ministère de l'Intérieur) :

+966 1 403 3125 (merci de vous montrer persévérant-e)

**Formule d'appel : *Your Majesty, / Sire,*
(Votre Majesté, dans le corps du
texte)**

Ministre de l'Intérieur

Prince Mohammed bin Naif bin Abdul
Aziz Al Saud

Ministry of the Interior, P.O. Box 2933,
Airport Road, Riyadh 11134

Arabie saoudite

**Fax : +966 11 403 3125 (merci de vous
montrer persévérant-e)**

**Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,***

Copies à :

Ministre de la Justice

Shaykh Dr Mohammed bin Abdulkareem
Al-Issa

Ministry of Justice, University Street
Riyadh 11137, Arabie saoudite

**Fax : + 966 1 401 1741 / +966 1 402
0311**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 257/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/010/2013/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ARABIE SAOUDITE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS EN GRÈVE DE LA FAIM

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid et Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani ont été déclarés coupables de plusieurs infractions, dont « rupture de l'allégeance et désobéissance au souverain », « remise en question de l'autorité des représentants de l'État », « tentative d'atteinte à la sécurité et incitation aux troubles de l'ordre public en appelant à des manifestations », « diffusion de fausses informations à des groupes étrangers », « violation de l'article 6 de la Loi relative aux technologies de l'information » et « création d'une organisation non autorisée » (l'ACPRA). Le tribunal a également ordonné la dissolution de l'ACPRA, la confiscation de ses biens et la fermeture de ses comptes sur les médias sociaux. Les deux hommes ont fait appel le 28 mai 2013 et ont vu ce verdict confirmé par la Cour d'appel en janvier 2014.

Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid et Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani ont été placés en détention alors que les autorités saoudiennes renforçaient, en toute impunité, leur campagne de persécution visant des défenseurs des droits humains. Les membres de l'ACPRA sont les principales cibles de cette répression. Cette organisation, fondée en octobre 2009, signale des atteintes aux droits humains et aide de nombreuses familles de personnes détenues sans inculpation à se retourner contre le ministère de l'Intérieur devant le Tribunal des plaintes, une juridiction administrative chargée d'examiner les plaintes déposées contre l'État.

Fowzan al Harbi, cofondateur de l'ACPRA, a été appréhendé le 26 décembre 2013 à l'issue de sa deuxième audience devant le tribunal pénal de Riyadh. Le juge a ordonné son arrestation sans fournir d'explication et malgré les demandes répétées de l'avocat de l'intéressé. Le procès de Fowzan al Harbi, inculpé de charges relatives à ses activités militantes, a commencé le 4 décembre dernier (voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/002/2014/fr>). Tous les membres de l'ACPRA qui ont été incarcérés jusqu'à maintenant se sont plaints de leurs conditions de détention.

Issa al Hamid – le frère d'Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid – et Abdulaziz al Shubaily, qui appartiennent également à cette organisation, ont été convoqués plusieurs fois par le Bureau général des enquêtes et des poursuites pour être interrogés au sujet de leur militantisme pacifique. Le premier fait l'objet d'investigations pour avoir « troublé l'ordre public » et « avoir fondé et présider une organisation non autorisée », tandis que le second, cofondateur et vice-président de l'ACPRA, fait l'objet d'une enquête depuis le 11 mai 2013 et doit répondre d'accusations similaires à celles portées contre ses collègues. Il est à craindre qu'ils soient tous deux bientôt jugés et emprisonnés.

Plusieurs autres groupes indépendants et militants en faveur des droits humains sont aussi victimes de harcèlement de la part des autorités saoudiennes. Le 6 février 2014, Waleed Abu al Khair, défenseur des droits humains influent et responsable de l'organe de contrôle saoudien des droits humains, a vu sa peine de trois mois d'emprisonnement confirmée par la Cour d'appel de la Mecque pour avoir « ridiculisé le système judiciaire saoudien ». Il devrait bientôt commencer à purger sa peine et risque encore d'être déclaré coupable par le Tribunal pénal spécial de charges liées à son militantisme pacifique. Six éminents réformistes, dont Suliaman al Rashudi et Saud al Hashimi, purgent une longue peine de prison depuis fin 2012, après avoir fait circuler une pétition réclamant des réformes politiques et discuté d'une proposition concernant l'instauration d'une organisation indépendante de défense des droits humains (voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE23/014/2013/fr>).

Noms : Abdullah bin Hamid bin Ali al Hamid et Mohammad bin Fahad bin Muflih al Qahtani
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 257/12, MDE 23/004/2014, 7 mars 2014

AMNESTY
INTERNATIONAL

